



Bilan de mi-parcours – Faits saillants

Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020

Le Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020, *Montréal, métropole à l'image des personnes âgées*, contient quatre axes, sept objectifs et une quarantaine d'actions pour répondre aux défis et besoins des personnes âgées.

La Ville s'est engagée à rendre compte de sa mise en œuvre à mi-parcours, soit à l'automne 2019. En voici les faits saillants.

Axe 1 : Une ville et des quartiers à échelle humaine

Pour contribuer à faire de Montréal une ville universellement accessible pour les personnes âgées :

- Sept parcs et espaces publics sont en train d'être réaménagés en tenant compte des principes de l'accessibilité universelle et des besoins des personnes âgées : plus d'éclairage, de zones d'ombre, de verdure, d'aires de repos et de mobilier urbain offrant des moments de répit. Exemples :
 - Les sentiers du Jardin de Chine, au Jardin botanique, ont été mis aux normes d'accessibilité universelle;
 - Les sentiers et entrées secondaires du parc Maisonneuve ont fait l'objet d'aménagements universellement accessibles;
 - Le réaménagement du seuil d'entrée Cedar–Côte-des-Neiges, au parc du Mont-Royal, offre maintenant un parcours alternatif sans escalier, avec placette et lieux de répit.
- 11 installations culturelles sont en train d'être réaménagées ou planifiées selon les principes de l'accessibilité universelle et seront munies d'équipements facilitant l'accueil et la participation des personnes âgées. Exemples :
 - Le Théâtre Outremont s'est doté d'un système d'aide à l'audition et d'un mobilier adapté pour offrir des moments de répit aux personnes âgées;
 - Le nouveau Centre d'histoire de Montréal, renommé le MEM pour Mémoire des Montréalais.es, tiendra compte des besoins des personnes âgées pour ses infrastructures et sa programmation. Cinq des 15 membres du comité consultatif du projet étaient des personnes âgées.
- 31 projets de mobilier universellement accessible et d'infrastructures extérieures pour les personnes âgées ont été planifiés dans le cadre du Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle. Trois projets ont été réalisés : dans l'arrondissement d'Anjou, l'installation de parasols fixes au parc Goncourt; dans l'arrondissement de Montréal-Nord, l'aménagement d'une scène extérieure au parc Gouin et dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, l'aménagement d'une pergola et l'installation de mobilier adapté à la piscine Versailles.
- En collaboration avec la Société de transport de Montréal, la Ville a présenté sa position à l'égard de la tarification sociale à la Commission des transports de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ses propositions concernent la mise en place de tarifications modulées selon le revenu, l'âge, l'appartenance à un groupe ou la condition particulière. Au cours de la prochaine année, elle poursuivra ses représentations dans les différents chantiers de la refonte tarifaire de l'Autorité régionale de transport métropolitain, y compris celui sur la tarification sociale. Elle réitérera sa volonté de faire inclure dans les travaux, entre autres, le scénario de la

gratuité des titres de transport pour certains groupes, notamment les personnes âgées.

- L'élaboration de la version montréalaise du Programme d'adaptation de domicile est en cours et l'étape de la collecte de données a été effectuée selon une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées.

Qu'est-ce que l'ADS+? L'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), c'est une façon d'analyser, de comprendre les différents enjeux de la population diversifiée de la métropole, et d'y répondre. C'est un outil qui permet de réaliser des projets mieux adaptés aux besoins et réalités de toute la population en tenant compte des discriminations fondées sur le sexe, la classe sociale, la situation de handicap, l'âge, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, etc.

Pour améliorer la sécurité des personnes âgées dans l'espace public et leur résidence :

- Des recommandations pour rendre les plaques de rues plus grandes et lisibles ont été proposées et une logique de remplacement à moyen et long terme a été dégagée.
- Le projet-pilote de réaménagement du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle, dans l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville, a été mis sur pied avec la participation de personnes âgées. Les éléments d'aménagement suivants seront

intégrés : trottoirs élargis, ensemble de traverses piétonnières simplifiées, signaux sonores, 400 arbres supplémentaires, six nouveaux lieux de rencontre.

- La Ville s'est dotée d'un nouveau guide d'aménagement de feux piétons : les temps de traversée y ont été allongés afin d'améliorer la mobilité des personnes âgées.
- La Ville poursuit son engagement visant l'ajout de feux avec décompte numérique pour piétons à toutes les traverses des intersections munies de feux de circulation. En 2018, de tels feux ont été installés à 354 nouvelles traverses.
- L'opération de sensibilisation « Traversez sans jouer avec votre vie » a permis, en collaboration avec des étudiants bénévoles et des organismes du milieu, de sensibiliser les personnes âgées à la sécurité des piétons et aux comportements à adopter aux intersections à risque.
- Des interventions préventives de sécurité incendie se sont déroulées dans les résidences pour personnes âgées :
 - 40 résidences privées ont été sensibilisées à la sécurité incendie et 32 conférences ont joint directement environ 1 100 personnes âgées;
 - 143 inspections de résidences ont été réalisées;
 - 100 % des personnes âgées dont on constatait qu'elles avaient besoin de soutien ont été dirigées vers le Programme d'aide à l'évacuation d'urgence;
 - Au total, 552 interventions préventives ont été effectuées auprès d'environ 8 900 personnes âgées.

Axe 2 : Pour plus de cohésion sociale

Afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la maltraitance des personnes âgées plus vulnérables :

- La Ville a offert du soutien financier à huit organismes s'adressant aux personnes âgées en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, d'itinérance, ou à risque de l'être, et d'insécurité alimentaire.
- Une journée de formation annuelle sur le modèle de l'intervention policière auprès des personnes âgées maltraitées (IPAM) a été offerte aux corps policiers et partenaires du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

- Le SPVM est en train de mettre en place un processus d'intervention concertée pour mieux intervenir auprès des personnes âgées dans les cas de maltraitance criminelle.
- Le service CAVAC-Info a été entièrement implanté à la cour municipale pour les dossiers du Programme d'accompagnement en justice – Maltraitance aux aînés (PAJMA), ce qui permet de mieux transmettre des informations judiciaires aux personnes âgées victimes d'abus et de maltraitance. Une deuxième intervenante du CAVAC-Montréal est en poste à la cour municipale pour traiter ces dossiers.

- La Ville a signé la Charte de la bientraitance envers les personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans, de la Fondation Émergence.

Pour mieux faire connaître la réalité des personnes âgées à la population :

- Des initiatives favorisant le rapprochement intergénérationnel ont été soutenues, notamment le projet de formation d'Intergénération Québec visant à outiller des personnes âgées qui veulent mettre en place des activités intergénérationnelles avec des jeunes âgés de 6 à 17 ans.
- Plus de 260 employés municipaux ont été formés à l'analyse ADS+ et ont été outillés pour mieux prendre en compte les réalités des personnes âgées dans toute leur diversité.

Pour contribuer à ce que les personnes âgées demeurent actives dans la communauté :

- Le réseau des bibliothèques a amélioré l'accès à ses services, notamment pour les personnes ayant des

limitations visuelles, auditives ou physiques :

- De nouveaux équipements adaptés sont disponibles : 500 documents en gros caractères ou en version audio, 133 nouveaux jeux de société adaptés, 19 licences d'utilisation du logiciel ZoomText (agrandisseur d'écran) et 19 téléviseuses portatives.
- L'offre de service du Biblio-courrier a été bonifiée par l'ajout de prêts de casse-têtes et de loupes.
- De janvier 2018 à mai 2019, plus de 27 500 prêts ont été enregistrés au Biblio-courrier.
- Huit initiatives de médiation culturelle ont favorisé chez les personnes âgées l'accès à la culture et la participation à la vie culturelle. Par ailleurs, cinq plans de médiation du réseau Accès culture ont intégré des activités destinées aux personnes âgées dans cinq arrondissements : Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle, Montréal-Nord, Outremont et Le Plateau-Mont-Royal.

Axe 3 : Des personnes âgées engagées dans leur communauté

Pour favoriser la participation citoyenne et l'engagement social chez les personnes âgées :

- Plus d'une trentaine de personnes âgées ont rencontré des représentants et représentantes d'instances municipales pour poser leurs questions, apprendre les rouages de la démocratie municipale et découvrir les possibilités d'implication citoyenne, dans le cadre de la 6^e édition de la Caravane de la démocratie, une initiative du Bureau de la présidence du conseil.

- Un soutien financier a été accordé à la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM) pour réaliser un projet-pilote d'animation citoyenne.
- Dans les HLM, 72 associations de locataires aînés ont été actives. Le programme « Un vigilant veille sur vous » a été présenté dans 20 nouvelles habitations : plus de 20 bénévoles et 145 participants et participantes ont été sensibilisés.

Axe 4 : Les personnes âgées au cœur de nos partenariats

Dans le but d'optimiser ses partenariats tant à l'interne qu'à l'externe :

- La Ville a participé à différents événements et comités de travail liés à des initiatives issues du milieu des personnes âgées.
- La Ville a organisé un événement public de suivi du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020, en collaboration avec la TCAÎM.
- Le comité de représentantes et représentants municipaux MADA (Municipalité amie des aînés) a tenu une rencontre pour suivre l'avancement de la mise en

œuvre du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020.

- L'Office municipal d'habitation de Montréal a poursuivi son travail de partenariat avec 19 organismes communautaires intervenant dans 67 milieux de vie pour personnes âgées.
- La Ville a participé au Laboratoire d'aide numérique à la vie autonome, organisé par la Maison de l'innovation sociale : ce laboratoire d'innovation travaille à comprendre les besoins des personnes âgées en matière de logement.